

Point 16 : Débat d'orientations budgétaires

Intervention : Robin SALECROIX (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Nos collectivités connaissent des difficultés grandissantes pour boucler leur budget. Les réformes des collectivités successives, les politiques d'austérité du gouvernement, la situation internationale ou le retour, après la période covid, des injonctions du pacte de stabilité de l'Union européenne concernant les déficits publics, ont des conséquences sur les finances de l'Etat et par répercussion sur nos finances.

De la suppression de la taxe professionnelle par Nicolas Sarkozy à celle de la taxe d'habitation par Emmanuel Macron, sans oublier les baisses régulières de la dotation générale de fonctionnement et la suppression programmée de la CVAE, les gouvernements qui se sont succédé ces deux dernières décennies n'ont eu de cesse de réduire nos marges de manœuvre et de mettre en cause l'autonomie financière des collectivités.

Certes, il y a des compensations de transferts de compétences, mais qui ne sont pas à la hauteur des manques à gagner. Quant à la DGF, dont l'évolution reste toujours inférieure à l'inflation, elle répond de moins en moins aux missions nouvelles, aux compétences directement transférées, aux moyens nouveaux à trouver pour que nos services soient en capacité de faire. D'autant que notre responsabilité sociale est grande vis-à-vis de nos 4200 agents qui ont vu, fort heureusement, le point d'indice dégelé l'an passé, une revalorisation du RIFSEEP ou le versement d'une prime inflation pour faire face au coût de la vie. Et si l'augmentation du pouvoir d'achat de nos agents est une bonne nouvelle, la hausse de nos dépenses de fonctionnement est une réalité à appréhender. J'attire d'ailleurs votre attention sur la nécessité de prendre en compte les taux d'inflation dans le calcul de nos tarifs métropolitains pour ne pas pénaliser la qualité de nos services publics.

L'État amoindrissant son action sur les territoires, c'est aux collectivités de pallier les manques, avec des moyens limités par les choix politiques libéraux qui érigent la baisse des dépenses publiques comme en dogme immuable. D'autant que l'inflation élevée de ces 2 dernières années, et la hausse des taux d'intérêts qui va dépasser les 3,5% en 2024, impacte considérablement notre budget de fonctionnement et le coût de nos investissements.

Toutefois, nos recettes de fiscalité et de compensations économiques vont progresser de 8.5% en 2024, nous le devons à notre dynamisme démographique et économique. A l'attractivité de notre métropole qui, à travers ses politiques publiques, suscite la confiance de nouvelles populations et de nouvelles entreprises.

Parce qu'à vrai dire, malgré un contexte difficile, nous continuons sans relâche à agir pour la population et le territoire, à mettre en œuvre notre programmation pluriannuelle d'investissements, à consacrer 3.6 milliards d'euros, tous budgets confondus, sur le mandat pour soutenir un développement global et soutenable, au service de la qualité de vie de nos concitoyens et de la transition écologique.

Pour mettre en œuvre le projet de territoire pour lequel nos concitoyens nous ont élus, nous maintenons un haut niveau d'investissement afin de répondre aux besoins des populations et en assumant de recourir à l'emprunt, plus cher, mais maîtrisé. Cet effort se matérialise par les 570 millions de dépenses d'investissements prévus en 2024, pour les mobilités et nos transports publics avec 150 millions d'euros ; pour notre politique déchets avec 16 millions pour la réhabilitation de déchetteries ou la collecte des bio-déchets ; ou 75 millions d'euros pour l'eau et l'assainissement. Ces investissements sont le fruit d'une gestion à moyen et long terme responsable.

Le groupe communiste votera en conséquence en faveur du Débat d'Orientation budgétaire qui a été présenté.

Je vous remercie de votre attention.